

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

X. — Transport sur routes.

N° 522.343

1. — VOITURES.

Appareil pour franchir les coupures et prévenir l'embourbement, applicable sur essieu porteur seulement.

M. ADOLPHE KEGRESSE résidant en France (Seine).

Demandé le 12 août 1920, à 15^h 21^m, à Paris.

Délivré le 29 mars 1921. — Publié le 29 juillet 1921.

On a souvent préconisé, pour le passage des coupures, par des véhicules montés sur roues, l'emploi de rails ou poutrelles creux que l'on emporte avec la machine même pour être posée en travers de la coupure à franchir, au moment et à l'endroit choisis.

L'utilisation de ces rails est peu pratique car elle nécessite l'arrêt de la machine pour permettre leur mise en place qui doit être faite avec la plus grande attention. D'autre part le guidage de la machine, dont les roues doivent s'engager sur ces étroites passerelles, ne se fait pas sans difficultés. La coupure franchie, un nouvel arrêt est nécessaire pour retirer les poutrelles et les fixer sur le véhicule.

L'appareil faisant l'objet de la présente invention est fixé à demeure sous l'essieu porteur du véhicule qui peut aussi être directeur comme par exemple l'essieu avant d'un automobile dont le système propulseur serait constitué par des appareils spéciaux. Il trouvera également son emploi sur tous les véhicules remorqués munis de roues à raison de un complet d'appareils par essieu porteur.

La figure 1 représente l'appareil vu en élévation;

La figure 2 est une vue en plan;

La figure 3 donne une variante des extrémités de l'appareil décrit.

L'essieu 1 (figures 1 et 2) est représenté ici de section tubulaire. Il peut également être

à double T mais dans ce cas il devra être manchonné ou muni à sa partie inférieure d'un arbre parallèle permettant l'oscillation des deux poutrelles rigides 2 (figures 1, 2 et 3).

Un collier en deux pièces 3 (figures 1 et 2) tourillonne sur l'essieu 1. Ce collier porte, à sa partie inférieure un ressort à lames 4 dont les extrémités sont reliées avec les poutrelles 2 au moyen de jumelles 5 et d'axes appropriés 6.

Les deux poutrelles 2 sont reliées entre elles, d'une part par les axes 6 et d'autre part par les petits arbres 7 autour desquels peuvent tourner librement les galets 8 dont le nombre peut varier suivant la longueur de l'appareil. Ici on en a trois. Un quatrième galet, de plus grand diamètre, peut tourner librement à l'extrémité avant de l'appareil. Son axe est soutenu par deux ressorts de choc 9 (figures 1 et 2) de forme appropriée.

L'avant et l'arrière des poutrelles, ou l'une de ces parties seulement, peuvent être combinés pour recevoir un système à boggie comme représenté, à titre d'exemple, par la figure 3. Ici les galets 8 et 10 sont réunis par deux balanciers 11 (un de chaque côté des galets) pouvant osciller autour d'un axe 12 supporté par l'extrémité des poutrelles 2 prévue à cet effet. Les balanciers rigides 11 peuvent être remplacés par des ressorts sans que rien ne soit changé dans le dispositif d'ensemble. Dans

le même ordre d'idées et si la question du poids n'a pas grande importance, on peut remplacer les poutrelles rigides 2 par de grands ressorts à lames. Dans ce cas les ressorts courts 5 4 et 9 peuvent être supprimés et les ressorts-poutrelles viendront directement se fixer sur le collier 3 légèrement modifié à cet effet.

Les galets peuvent servir de poulies permettant l'emploi de courroies 13. Dans ce cas 10 ces galets-poulies sont munis de rebords 14 (figure 2) empêchant la courroie de tomber.

La ligne A A représente l'axe longitudinal du véhicule.

Le fonctionnement de cet ensemble est automatique : dès que la roue pénètre dans une coupure les galets portent sur le sol et assurent le roulement du véhicule. L'importance des coupures franchies dépendra de la distance des galets extrêmes à l'axe vertical de la 15 roue.

Le rôle des courroies 13 est d'empêcher les

roues d'enfoncer dans les terrains essentiellement mous.

RÉSUMÉ.

Un système de poutrelles souples ou rigides, articulées et disposées symétriquement sous l'essieu du véhicule, ces poutrelles étant maintenues à hauteur convenable afin de ne pas gêner le fonctionnement des roues de la machine sur terrain normal, des galets dont 2 le nombre et la disposition peuvent varier étant disposés entre les poutrelles et pouvant être prévus pour supporter des courroies appropriées devant servir de surface portante dans les terrains mous. Les extrémités des poutrelles 3 peuvent recevoir des ressorts de choc ou bien être disposées pour recevoir un système de boggie d'un genre approprié.

A. KEGRESSE.

Per procuration :

Société G. BRETON, P. AUDY, J. ROUSSET, A. VERGÉ.

Fig.1.

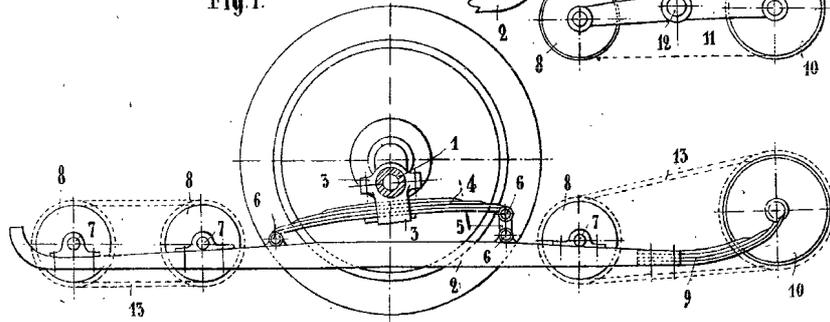


Fig.5.

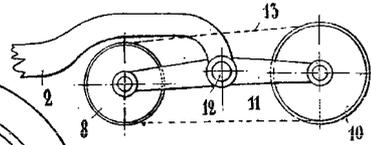


Fig.2.

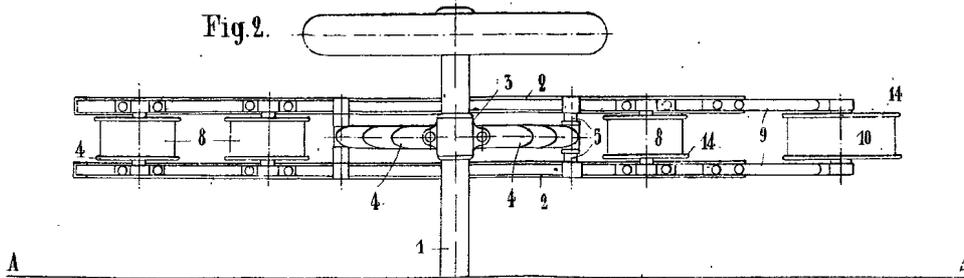


Fig.1.

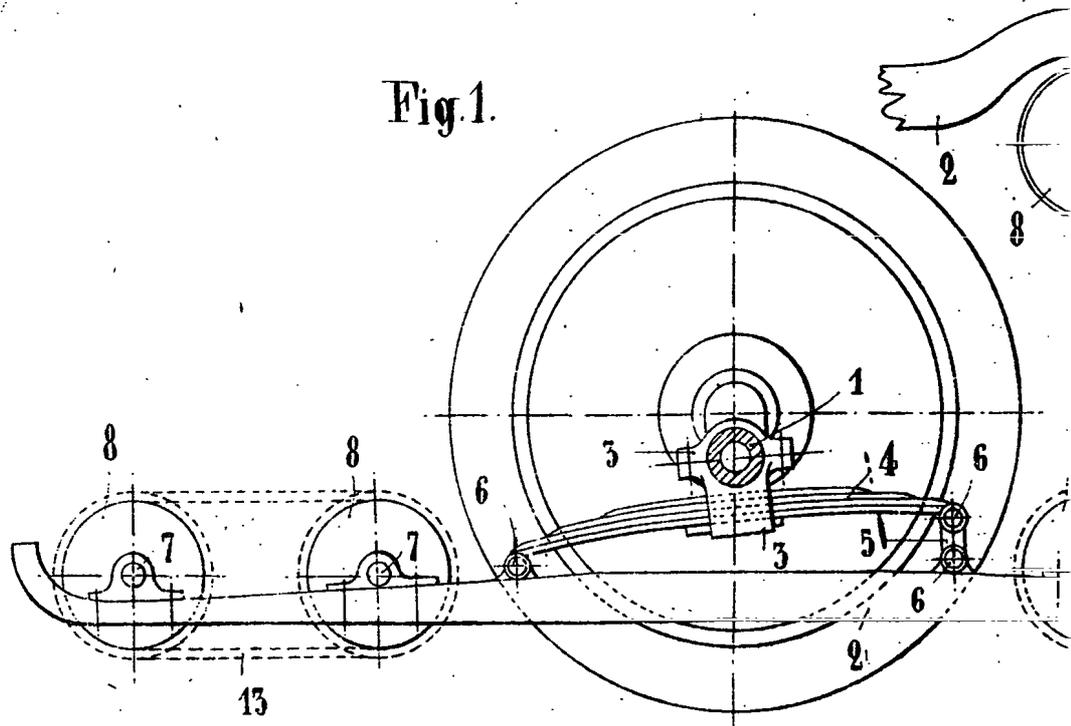


Fig.2.

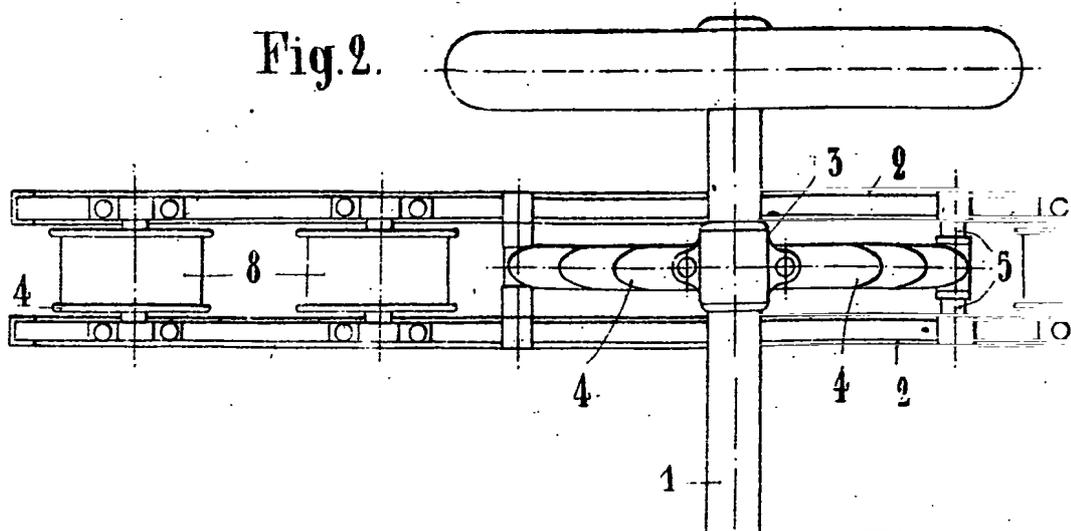


Fig. 3.

